

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de ladite municipalité tenue le mardi 28 juillet 2020 sur les 20h10 au centre municipal situé au 629, rue des Loisirs, conformément au décret du gouvernement numéro 689-2020 du 25 juin 2020 tout en respectant les consignes sanitaires ainsi que la distanciation sociale de 2 mètres.

À laquelle séance sont présents :

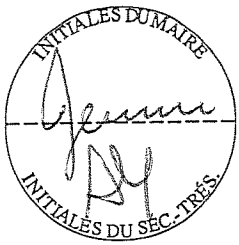
Mesdames les conseillères :

Francine Brasseur
Francine Tremblay

Messieurs les conseillers :

Serge Chabot
Alain Clément
Simon Dufault
Gilbert Grenier

2475



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Christine

Tous membres du conseil et formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Jean-Marc Ménard.

Assistent également à la séance : la directrice générale et secrétaire-trésorière, Madame Annik Martin.

Ouverture de la séance

Monsieur le maire déclare la séance du conseil ouverte.

Période de questions

Conformément aux dispositions de la loi une période de questions doit-être accordée au public, le maire invite donc les personnes présentes à poser des questions aux membres du conseil municipal.

137-07-2020

Assurances – changement d'échéance

Attendu que les couvertures d'assurances de la municipalité prennent effet annuellement le 1^{er} août pour se terminer le 1^{er} août de l'année suivante;

Attendu que cette situation cause une problématique à chaque année lors de l'élaboration des prévisions budgétaires;

Attendu qu'il serait souhaitable pour l'administration municipale que les couvertures d'assurance de la municipalité couvrent annuellement la période du 1^{er} janvier au 31 décembre;

Attendu qu'une facture a été émise par Groupe Ultima pour le renouvellement des contrats d'assurances au montant de 19 948 \$ pour un an;

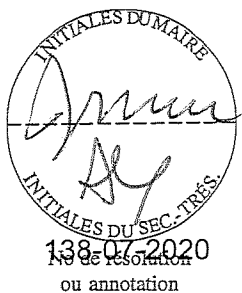
Attendu qu'il est nécessaire d'effectuer le paiement contrats au prorata pour la période du 1^{er} août au 31 décembre 2020, soit 5 mois au montant de 8 311,67 \$;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Gilbert Grenier

Et résolu de demander au courtier d'assurance de la municipalité d'adresser une demande de changement aux assureurs de celle-ci afin que les contrats couvrent la période du 1^{er} août 2020 au 31 décembre 2020 et que par la suite lesdits contrats couvriront une période d'un an.

Et résolu d'autoriser la directrice générale à émettre le paiement des contrats d'assurances de Groupe Ultima au prorata de la facture 21594 totalisant 19 948 \$, soit au montant de 8 311,67 \$.

Adopté à l'unanimité des conseillers



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Christine

Bibliothèque – Demande d'ajout de service

Attendu que la Municipalité a signé une convention pour son affiliation avec CRSBP Montérégie le 8 août 1995.

Attendu que l'article 7.8 de la convention mentionne « que toute modification à cette convention ou renonciation à un droit en découlant sera sans effet si elle n'est pas explicite et constatée par un écrit signé par les parties »; Attendu que le CRSBP Montérégie veut mettre en place un service de paiement à distance des différents frais qu'ont à payer les usagers des bibliothèques de ses municipalités membres et dont les données font partie de la banque de données principale du CRSBP Montérégie.

Attendu que le CRSBP Montérégie ne facturera pas de frais supplémentaires à la Municipalité pour l'ajout de ce service;

Attendu que le Conseil municipal est favorable à cette demande;

En conséquence, il est proposé par Serge Chabot

Et résolu d'accepter la proposition du CRSBP Montérégie et permet l'ajout de l'article suivant :

7.10 Sur présentation d'une copie de résolution envoyée au CRSBP Montérégie l'autorisant à recevoir les frais payés par les abonnés de la bibliothèque de la Municipalité de manière centralisée via PayPal (ex. frais d'inscription à une activité, amendes, location ou tout autre frais demandés par la bibliothèque) dont le paiement a été effectué par carte de crédit ou carte de débit, le CRSBP sera autorisé à configurer le service de paiement des frais à distance pour la bibliothèque de la Municipalité.

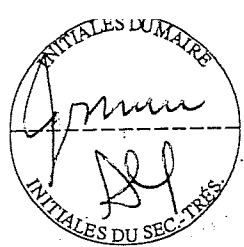
Le montant minimal accepté pour le paiement des frais à distance via une carte de crédit ou de débit sera de 5 \$.

Le CRSBP Montérégie assumera les frais d'administration pour chacun de ces paiements reçus par PayPal.

Les montants des paiements des abonnés de bibliothèques ainsi amassés au cours d'une année feront l'objet d'un rapport du CRSBP Montérégie affichant les transactions et le montant total des paiements reçus pour la bibliothèque de la Municipalité pendant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année. Le montant mentionné sur le rapport sera remis à la Municipalité avant le 31 janvier de l'année suivante.

La Municipalité s'engage à remettre ce montant au budget de fonctionnement de sa bibliothèque municipale.

Une copie du rapport remis par le CRSBP Montérégie à la Municipalité sera remise à la personne responsable de la bibliothèque pour reddition de compte.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Christine

Et d'autoriser Monsieur Jean-Marc Ménard, maire et Madame Annik Martin, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer cet addendum à la convention de 1995.

Adopté à la majorité des conseillers

139-07-2020

Avis de motion – acquisition d'un véhicule et emprunt

Avis de motion est par la présente donné par Monsieur le conseiller Simon Dufault qu'un projet de règlement sera soumis à ce conseil à une séance subséquente décrétant l'acquisition d'un véhicule (pick up) et ses accessoires, incluant les lumières d'urgence et un recouvrement rigide, ainsi qu'un emprunt pour en payer le coût.

Conformément aux dispositions de l'article 445 du Code municipal du Québec, Monsieur le conseiller Simon Dufault dépose un projet de règlement et une copie est remise à chacun des membres du conseil. Des copies sont également disponibles pour le public.

140-07-2020

Appel d'offre - Patinoire

Attendu qu'il y a lieu d'aller en appel d'offre public sur SEAO pour la construction de la patinoire au 629, rue des Loisirs;

Attendu que le Conseil a pris connaissance des plans et devis réalisés par les ingénieurs Larocque Cournoyer et qu'il s'en déclare satisfait;

Attendu qu'il est nécessaire de publier l'appel d'offre dans le journal Constructo;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Gilbert Grenier

Et résolu d'autoriser la directrice générale à publier l'appel d'offre sur SEAO et Constructo.

Adopté à l'unanimité des conseillers

141-07-2020

Vente d'un terrain – 3, rue Pierre-Delage

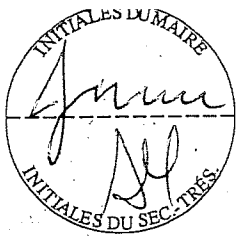
Attendu que le Conseil municipal a pris connaissance de l'offre d'achat du lot 6 085 942 à intervenir entre la Municipalité de Sainte-Christine et Monsieur Florian Brodeur et Madame Sylvie Favreau et visant la propriété située au 3, rue Pierre-Delage;

Attendu que le Conseil accepte l'offre d'achat d'immeuble au montant de 10 000 \$ plus les taxes applicables;

Attendu que le Conseil municipal autorise la vente du terrain à ces conditions;

En conséquence, il est proposé par Francine Brasseur

Et résolu d'accepter la proposition d'achat de Monsieur Florian Brodeur et Madame Sylvie Favreau, visant le lot 6 085 942.



No de résolution
ou annotation

142-07-2020

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Christine

Il est également résolu d'autoriser le maire Monsieur Jean-Marc Ménard et la directrice générale, Madame Annik Martin à signer ledit contrat pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Christine.

Adopté à l'unanimité des conseillers Période de questions

Le maire invite aussi les personnes présentes à poser des questions aux membres du conseil municipal.

Clôture de la séance

Attendu que les sujets de l'ordre du jour sont épuisés;

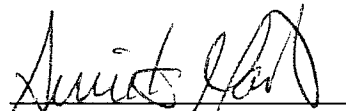
En conséquence, il est proposé par madame Francine Tremblay.

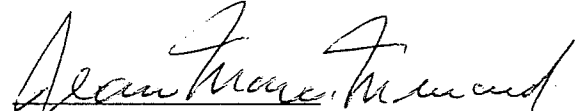
Et résolu que la séance soit levée à 21h18.

Adopté à l'unanimité des conseillers

La directrice générale et
secrétaire-trésorière

Le maire,


Annik Martin


Jean-Marc Ménard